

ÉLECTIONS

Du 18 au 22 octobre dans les collèges
Du 15 au 19 novembre au lycée

Conseil Municipal



des jeunes Goussainville

Tu es âgé.e de
12 à 17 ans ?
Tu peux être
CANDIDAT.E

**FAIS
BOUGER
TA VILLE**

Renseignements au
Service Démocratie
Participative
01.39.94.78.90

Tu es collégien.ne
ou lycéen.ne ?
Tu peux **VOTER**



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

C'EST QUOI ?

“ Le Conseil municipal des Jeunes (CMJ) est un outil permettant aux jeunes Goussainvillois de 12 à 17 ans de découvrir la démocratie de manière active et de mieux comprendre les règles qui prévalent à son fonctionnement : respect, confrontation des idées, décisions. Il a pour but de favoriser **l'implication des jeunes dans la vie de la cité, de les former à la citoyenneté, de leur permettre de développer des projets et de recueillir leur avis sur les projets municipaux qui les concernent.** ”

“ Le CMJ doit apporter sa petite contribution afin de réconcilier les jeunes avec la Politique en donnant à ses membres le goût de l'engagement pour l'intérêt collectif et le mieux vivre ensemble. Ils s'initieront au débat et à la prise de parole en public. La parole de la jeunesse sera entendue par la municipalité car l'engagement citoyen peut aboutir à la concrétisation de projets utiles à tous. ”



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

POUR FAIRE QUOI ?

POUR ME FORMER À LA CITOYENNETÉ

- > Expliquer le fonctionnement des institutions locales et nationales.
- > Sensibiliser à l'importance du vote dans le fonctionnement de la démocratie française.
- > Apprentissage du débat et de la prise de parole en public.

POUR ME PERMETTRE DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DE MA COMMUNE

- > En donnant son avis sur les projets municipaux sur lesquels la ville souhaite les concerter.
- > En participant aux initiatives et événements organisés par la ville.
- > En permettant aux membres du CMJ de s'autosaisir de tous sujets sur lesquels ils souhaiteraient rendre un avis.
- > En étant relais d'information et portevoix des problématiques et centres d'intérêts des jeunes de la ville.

POUR RÉALISER DES PROJETS EN PRENANT EN COMPTE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- > Les membres du CMJ travaillent durant leur mandat à des projets de tout ordre. Ils doivent ainsi concevoir des projets, travailler à la leur mise en place, être force d'information auprès de leur camarades lorsque ceux-ci se concrétisent.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le CMJ est composé de 26 membres élus pour 2 ans.

Le CMJ se réunit habituellement à l'Hôtel de Ville (Place de la Charmeuse) une à deux fois par mois (hors périodes de vacances scolaires) le samedi matin de 9h30 à 12h00 en séances plénières ou en groupes de travail composés de 8 à 10 jeunes à chaque fois que nécessaire afin d'avoir plus d'interactions et d'échanges.

En plus de ces séances de travail dédiées, la ville pourra organiser des sorties pédagogiques pour les membres du CMJ le samedi ou le mercredi après-midi. Les élus du CMJ pourront être sollicités de manière exceptionnelle pour participer à des événements organisés par la ville le week-end ou pendant les jours fériés.

Chaque séance fera l'objet d'un compte rendu co-rédigé avec l'animateur du CMJ. Ce compte rendu sera diffusé auprès des membres du CMJ et du Conseil Municipal de Goussainville.

En plus de ce compte rendu, la ville rendra régulièrement compte de l'activité de l'instance dans le journal municipal, sur le site internet de la ville, sur ses réseaux sociaux ainsi que par voie d'affichage si nécessaire.



**LE CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES**

LES ÉLECTIONS

Cette année pour la 1ère fois, les membres du CMJ vont être **désignés directement par leurs camarades au sein de leur collège ou de leur lycée** via un vrai vote.

Les 26 sièges du CMJ seront répartis de manière à ce que 5 élèves soient élus dans chacun des 4 collèges de la ville et à ce que 6 élèves soient élus au sein du lycée Romain Rolland.

Si le CMJ t'intéresse et que tu as entre 12 et 17 ans, tu peux candidater pour en devenir membre **du 13 septembre au 9 octobre 2021**. Pour cela, remplis les fiches d'inscription et d'autorisation parentale présentes à la fin de ce livret et remet-les auprès des CPE de ton collège ou de ton lycée, ou après du service démocratie participative à l'Hôtel-de-Ville (place de la Charmeuse).

Dans la semaine **du 18 au 22 octobre**, tous les élèves des 4 collèges seront appelés à voter pour leur candidat au sein de leur propre établissement scolaire. Les élèves du lycée Romain Rolland voteront pour leur part dans la semaine **du 15 au 19 novembre 2021**.

Si tu as candidaté et que tu remportes suffisamment de voix, tu seras élu membre du CMJ pour deux ans, et fin novembre, M. le Maire te remettra ta propre écharpe d'élu en mairie lors de la cérémonie d'intronisation des nouveaux membres du CMJ.

Bonne chance !

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CANDIDAT MODE D'EMPLOI

Pour candidater :

- Complète la feuille de candidature ainsi que la charte d'engagement du CMJ et fait signer à tes parents l'autorisation parentale ci-dessous
- Puis remet ces documents à ton CPE ou à l'accueil de la mairie (place de la Charmeuse).
- Tu peux aussi, si tu le souhaites, scanner ces documents et les envoyer par mail à l'adresse suivante : democratie.participative@ville-goussainville.fr

Date limite de dépôt du dossier de candidature : 9 octobre 2021

AUTORISATION PARENTALE

Candidature au Conseil Municipal des Jeunes de Goussainville

Je soussigné,

NOM _____ PRÉNOM _____

Autorise mon enfant

NOM _____ PRÉNOM _____

- À déposer sa candidature au Conseil Municipal des Jeunes de Goussainville.
- À participer aux réunions sur convocations régulières et ce pour une durée de mandat de deux ans.
- J'autorise la diffusion de son image lors de la campagne au sein des établissements scolaires, puis, si mon enfant est élu, sur le site internet de la Ville de Goussainville, dans les publications municipales ou dans la presse locale.

À Goussainville, le ____ / ____ / ____ Signature



CANDIDATURE

Au Conseil Municipal des Jeunes de Goussainville

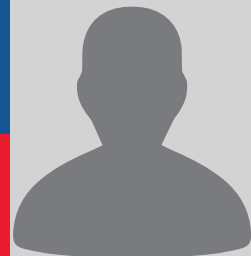


Photo du candidat

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ____ / ____ / ____ / ____ / ____

ADRESSE EMAIL _____ @ _____

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES PARENTS ____ / ____ / ____ / ____ / ____

ADRESSE EMAIL DES PARENTS _____ @ _____

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE _____

CLASSE _____

Déclare faire acte de candidature à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Goussainville. Si je suis élu.e, je m'engage à participer sérieusement aux réunions du Conseil et à la réalisation du projet pendant le mandat de deux ans. Je m'engage à respecter la charte d'engagement que je dois signer également.

À Goussainville, le ____ / ____ / ____

Signature

Mon slogan : _____

Je souhaite porter les projets suivants au sein du CMJ pour la ville et les jeunes de Goussainville :

Pourquoi voter pour moi :



Conseil Municipal



des jeunes

Goussainville

**Pour tous
renseignements**

Pôle de la démocratie locale
Conseil Municipal des Jeunes
Place de la Charmeuse
95190 Goussainville
01.39.94.78.90

democratie.participative@ville-goussainville.fr

[http://www.ville-goussainville.fr/democratie-locale/
conseil-des-jeunes](http://www.ville-goussainville.fr/democratie-locale/conseil-des-jeunes)